

Les institutions, les professionnel·le·s, les parents : mais qui est déviant ?

Jonathan COLLIN

Docteur en Anthropologie

Chargé de cours en Sciences sociales

Haute Ecole Léonard de Vinci, HELMo, HELHa, AHS-Ostbelgien

Collaborateur scientifique en anthropologie au sein de l'Unité PERF

Université de Liège, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation

Contact : jonathan.collin@vinci.be ou j.collin@helmo.be

Conférence¹

Madame, Monsieur,

Je tiens tout d'abord à remercier les organisatrices de cette journée de colloque, en particulier Madame Raymond, qui ont accepté de me faire confiance pour le contenu de ma conférence. Je remercie aussi la Haute Ecole Vinci, la Haute Ecole Libre Mosane et l'Université de Liège, rassemblées en consortium financé par ONE Academy pour la recherche « La petite enfance au défi du genre en contexte interculturel ». J'ai pu mener, dans ce cadre, une enquête de terrain au sein de consultations pour enfants sur laquelle cette conférence prend notamment appui.

Le titre de la conférence peut interpeller et c'est le but. Il s'agit ici d'opérer un renversement, de sortir des certitudes, souvent relatives, qui guident l'action, pour repenser la pratique professionnelle quotidienne. Si, au terme de cette conférence, vous doutez davantage encore qu'avant le début de celle-ci, je pourrai dire que l'objectif propre que je m'étais fixé est atteint. Je reviendrai sur cet objectif en fin de conférence.

¹ S'agissant du texte d'une conférence, le style de l'écrit s'en ressent par conséquent, avec des répétitions, des points sur lesquels il est insisté, une ponctuation adaptée, etc. Pour une publication scientifique, l'écrit aurait donc été tout autre sur la forme.

En outre, dans la présentation que j'avais communiquée aux organisatrices, je mentionnais : « Cette conférence visera à amener un questionnement sur les normes plurielles de parentalité véhiculées au sein de la société belge et une réflexion sur qui est considéré comme normal ou est étiqueté comme déviant par d'autres parents, par les professionnel·le·s ou par les institutions. Cette conférence prendra appui sur des constats faits et des pistes d'actions imaginées au départ de terrains réalisés dans des institutions de soutien à la parentalité. L'objectif sera alors de tenter de répondre à la question suivante : qu'est-ce qui guide et pourrait guider l'accompagnement des professionnel·le·s face à la pluralité des profils des familles ? ».

Vous aurez remarqué que la présentation finalement reprise est légèrement différente puisqu'un « ce » s'est glissé avant le « qui ». Or, il s'agira bien de questionner qui est considéré comme « normal » et qui est étiqueté comme « déviant », s'agissant de personnes s'inscrivant dans des situations sociales avec, en toile de fond, les structures sociales que les individus incorporent par leur socialisation (Darmon, 2016) et qui influencent le déroulement des interactions sociales.

Quand on parle de déviance, des images nous viennent d'emblée en tête et sont souvent reliées aux incivilités. Pensons aux groupes de jeunes traînant dans l'espace public et se montrant un peu bruyants. Pensons au voisin tondant sa pelouse un dimanche après-midi. Pensons encore au propriétaire indélicat ne ramassant pas les déjections de son chien sur le chemin de sa promenade.

C'est à ce stade qu'il est important de définir la déviance dans une perspective socio-anthropologique. Je reprends ici celle proposée par le sociologue américain Howard Becker (2020).

Il considère que trois éléments doivent être réunis pour que l'on puisse parler de déviance :

- 1) L'existence d'une norme (créée par les groupes sociaux).
- 2) La transgression de cette norme par un individu.
- 3) Une réaction sociale à cette transgression.

Je reprends alors les propos de Howard Becker (2020, 33) : « De ce point de vue, la déviance *n'est pas* une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un 'transgresseur'. Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès [...]. »

Cela veut dire qu'il n'y a déviance que s'il y a réaction sociale et application à un individu de l'étiquette de déviant.

En termes de parentalité et de soutien à la parentalité, les normes sont nombreuses et proviennent de différents endroits. On peut certes penser aux services de soutien à la parentalité, tels que l'Office de la Naissance et de l'Enfance ou les services de l'Aide à la Jeunesse, mais aussi les médias, les proches, les autres parents. Les parents sont assaillis de toutes parts de normes parfois, voire souvent contradictoires, qu'il conviendrait de suivre pour « être un bon parent », « être bientraitant ». C'est au départ de l'observation de différentes situations sociales que les concepts interactionnistes s'intéressant à la déviance me sont apparus opératoires pour l'analyse proposée.

Ma conférence se basera sur trois situations issues de mon enquête de terrain de type ethnographique réalisée dans des consultations pour enfants entre janvier et juin 2023. J'interrogerai d'abord la place du père dans ces consultations,

je reviendrai ensuite sur la façon de faire passer le message selon le milieu social identifié des parents. Enfin, j'aborderai la question de « l'éducation non genrée ».

1. La place du père

De mes observations, « l'arrangement des sexes » (Goffman, 2002), lorsque les deux parents, mère et père, sont présents dans le bureau médico-social, est intéressant à analyser. Dans ce cas-là, la double question qui se pose est celle de la répartition des rôles et des fonctions entre les parents, et de la place attribuée à chacun d'eux par les professionnel·le·s. On peut distinguer divers cas de figure.

Premièrement, le père peut intervenir de manière secondaire, la mère étant à l'avant-plan des interactions verbales (Goffman, 1974) focalisées sur la santé et le développement de l'enfant.

Deuxièmement, le père prend la mission de fixer le cadre avec l'enfant ou les enfants ou de seconder la mère lorsque l'enfant doit être maintenu au moment de l'auscultation, particulièrement lorsqu'il est couché sur le dos pour observer la bouche et le développement de la dentition.

Dans ces deux premiers cas, on note une spécialisation et une répartition des fonctions liées aux soins de santé de l'enfant.

Troisièmement, le père prend « distance » (Goffman, 2013) par rapport au rôle second qu'il a intériorisé dans le cadre d'un processus de socialisation au rôle de père attendu dans la situation sociale de la consultation pour enfants et qui lui est généralement assigné, tant par la mère que par les professionnel·le·s. Le père se positionne alors sur le devant de la scène, tentant de supplanter l'accréditation principale de la mère dans les interactions verbales. C'est ce que j'ai observé lors d'une situation survenue dans un bureau médico-social. Je note ce qui suit dans mon carnet de terrain :

Le père est très présent et bien engagé dans les échanges verbaux avec la médecin. Bien que le père soit fortement présent et réponde à nombre de questions, la médecin s'adresse davantage à la mère et cela se manifeste par l'orientation de son corps et de son regard, dirigés vers la mère. Le papa maîtrise pourtant parfaitement le processus de l'hospitalisation et les soins qui ont dû être prodigués récemment à leur fille. Il dresse ainsi un rapport assez précis à la médecin.

Cette situation met en évidence une « inversion » des rôles sociaux stéréotypés, à laquelle il faut nécessairement un temps d'adaptation de la part de la médecin, qui a sans doute intériorisé inconsciemment que la mère prédomine généralement sur la scène de la représentation sociale ayant lieu dans le bureau médico-social. Dans le cas de ce père, la représentation qu'il adopte vient contredire les stéréotypes ayant habituellement cours (Goffman, 1973). Et ce n'est qu'au deuxième rendez-vous (à une semaine d'intervalle) qu'il est davantage accrédité dans les échanges verbaux et donc considéré (Goffman, 1974).

Qui est alors déviant dans cette situation ? Le père en raison du fait que la réaction sociale de la médecin sera marquée par le fait de continuer de s'adresser à la mère, même quand il tente d'être davantage accrédité à la conversation.

Et chez la médecin ? Elle se conforme à la norme intériorisée par sa socialisation selon laquelle la mère est plus apte dans la connaissance de la situation médicale de l'enfant et les soins à fournir à celui-ci.

Il s'agit de questions que je laisse volontairement en suspens et sur lesquelles nous pourrions revenir lors du moment d'échange et de discussion qui suivra cette conférence.

2. Faire passer le message selon le milieu social identifié des parents

Je vais ici mettre en évidence deux points essentiels : le « stigmat » (Goffman, 1975 ; Collin et al., 2024) attaché à certains milieux sociaux et la façon différenciée de faire passer le message de l'institution. Il s'agit ici autant du contenu privilégié que de la façon de le délivrer.

En filigrane de ces interactions, on retrouve à nouveau la socialisation des professionnel·le·s de terrain.

Des observations réalisées dans les trois consultations pour enfants étudiées, il apparaît que les conseils prodigués par les professionnel·le·s s'inscrivent dans les normes fixées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance. Ces PEP's (pour Partenaires Enfants-Parents) et médecins ont généralement en tête une série de points d'attention à aborder avec les parents. Vu le temps dont ils disposent pour chaque consultation, il est difficile de tout aborder et des choix semblent être opérés entre l'important et l'accessoire propres à chaque situation. En d'autres termes, il va être insisté sur certains points plutôt que d'autres selon les situations. Pour ce faire, il semble que les professionnel·le·s tiennent compte d'éléments d'emblée visibles chez les bénéficiaires leur permettant de procéder à leur catégorisation et de déterminer l'action à suivre.

Dans le cas de Mattéo, la médecin insiste sur la stimulation de l'enfant. Mais ce n'est pas tant le conseil, que la façon dont il est dispensé qui interroge. On est en quelque sorte face à un ordre émis par la médecin, qui prend appui sur une expérience antérieure, qu'elle a vécue au sein de la famille lors d'une visite à domicile. La médecin m'expliquera, après la consultation, que l'enfant était attaché sur sa chaise lors de sa visite et que c'est la raison pour laquelle elle s'est adressée à la mère sur un ton particulier.

La médecin questionne la maman sur le contenu des assiettes, en relevant qu'il y a une forme de mimétisme concernant ce que Mattéo mange. Il doit goûter ce que maman mange. La médecin enchaîne ensuite sur la stimulation de l'enfant. Elle recommande à la maman de lui lire beaucoup d'histoire, de parler beaucoup, de couper les écrans et les sons pour éviter les retards de langage. La médecin conclut ses recommandations par une phrase prononcée énergiquement : « On le stimule bien ! ».

La façon dont la maman de Mattéo « gère » son fils à la maison est d'emblée vue comme déviante, par rapport aux normes qui sont rappelées par la médecin au moment de la consultation pour enfants où il s'agit de stimuler l'enfant. Selon Howard Becker (2020), la déviance n'existe pas en soi, mais résulte de la réaction sociale à un comportement jugé transgressif d'une norme, c'est-à-dire inapproprié. Il est à noter que la maman est d'emblée stigmatisée (Goffman, 1975 ; Collin et al., 2024) et que l'acte de la maman n'est pas questionné au moment où il est observé. Un jugement est d'emblée porté et une étiquette est apposée, qui poursuit la maman de l'enfant.

Cette façon de rappeler à l'ordre la maman porte en elle le risque de « profanation de sa face », selon l'expression du sociologue Erving Goffman (1974). La maman ne réagit pas, elle se soumet à l'autorité de la professionnelle, ne détenant sans doute pas un statut social et un capital culturel (Bourdieu, 1979) suffisants pour s'offusquer de la façon dont on lui parle. Dans le cas présent, la relation de confiance peut être mise à mal par un manque d'estime sociale (Honneth, 2013), se manifestant par un déficit de « reconnaissance interactionnelle » (Jacobsen 2010 ; Le Goff, 2012) témoignée à la mère de Mattéo.

En sens inverse, il m'est apparu que les bénéficiaires pouvant être considérés comme proches du milieu social auquel les professionnel·le·s

appartiennent bénéficient d'une plus grande « déférence » (Goffman, 1974) dans les messages qui leur sont adressés. Il y a peu de « profanation de la face » au sens strict, c'est-à-dire des propos ou des attitudes qui pourraient être considérés comme offensants. Avec certains hommes de ces milieux sociaux, les messages sont même délivrés avec une certaine « légèreté », ce que Goffman (1988, 109) nomme « une définition non sérieuse de la situation » qui permet de faire passer le message, sans risquer de manquer de considération vis-à-vis de la personne destinataire de celui-ci. Goffman parle alors de « profanation rituelle non sérieuse du locuteur » (Goffman, 1988 : 110). Un exemple d'échange :

- PEP's : « Pour les aliments à donner, vous savez ? »
- Le papa répond avec une pointe de légèreté dans la voix : « Je lui donne du coca tous les jours. »
- PEP's : « Et des frites trois fois par semaine. »

3. Entre parents

L'entre parents est aussi un élément puissant de positionnement par rapport à des normes variées véhiculées par les uns et les autres.

L'idée de prodiguer à son enfant une socialisation (Darmon, 2016), voire une éducation non genrée est apparue lors de différentes observations menées au sein de consultations pour enfants.

Dans une première situation, le papa de Clémentine évoque les jouets qui lui sont offerts et, à la recommandation formulée par la PEP's de varier les jouets, il précise : « Oui, non genrés [les jouets]. Mais ça dépend de ce qu'on lui offre. Elle a reçu récemment une poupée ». Le père ajoute encore : « Et

un Yoda... un petit bonhomme vert, c'est non genré, ça va ». Un rire bref est échangé entre le papa et la PEP's.

Cette situation rejoint celle observée au sein d'une autre consultation où, ce jour de janvier, je discute avec une maman, institutrice maternelle de formation, dans la salle d'attente à propos de son fils, Soufian.

Elle précise que son fils a gardé ses cheveux de bébé jusqu'à quelques semaines auparavant et qu'elle tente de réaliser une éducation non genrée de son fils. Toutefois, avec ses cheveux longs, on l'identifiait à une fille, « d'autant, précise la maman, que je l'habille de façon non genrée ». La maman note encore des échanges réguliers qu'elle a eus : « 'Oh la belle petite fille', qu'on lui disait souvent. Maintenant qu'on lui a coupé les cheveux, 'Oh quel beau petit garçon !' ».

Tant en ce qui concerne le papa de Clémentine que la maman de Soufian, on constate une sensibilité à cette idée d'éducation non genrée de leur enfant. Il est à noter que cette thématique fut abordée par les parents détenant un certain capital culturel, à l'état institutionnalisé (détenteurs généralement d'un diplôme de l'enseignement supérieur) et à l'état incorporé (se marquant dans leur façon d'être et d'évoluer avec une certaine aisance au sein de la consultation pour enfants) (Bourdieu, 1979). On peut s'interroger sur cette nouvelle norme qui s'insinue dans la tête des parents, en questionnant notamment son origine. Provient-elle des services de l'ONE, de courants militants, de savoirs scientifiques ? C'est difficile à dire, mais cela transparaît des échanges que j'ai pu avoir tant avec des parents que des PEP's. A noter que celles-ci furent souvent en difficultés sur la question, tentant de connaître ma position à ce sujet afin de déterminer la position à adopter. Je me suis toujours tenu en retrait des débats qui

avaient cours, qu'il s'agisse de ceux soutenant l'intérêt d'une éducation non genrée, ou de ceux ayant un point de vue contraire.

Un autre exemple nous est fourni lors d'une activité de groupe organisée par une consultation pour enfants. Dans le cadre d'une journée consacrée à l'enfance en ce début du mois de juin, j'observe un atelier massage. A l'issue de celui-ci, je discute avec une maman, médecin, présente à l'atelier avec sa deuxième fille.

Cette maman me dit que son mari et elle se posent beaucoup de questions sur le genre, notamment parce qu'ils ont des « amis radicaux » (selon ses propres mots) qui ont décidé d'une éducation non genrée de leurs propres enfants et du libre choix de leur genre par ces derniers. Tout en n'étant pas dans cette « radicalité » (mot utilisé par cette maman), elle me précise que son mari et elle ne savent pas trop quoi penser et comment se positionner par rapport à leurs deux filles. Cet inconfort semble résulter de leur volonté de bien faire, mais sans disposer des ressources pour ce faire. La maman me confie ainsi encore que son mari se pose beaucoup de questions car il aimerait disposer d'un point de repère clair.

Chez ce papa, il semble que ce soit le flou autour de cette question et l'absence de lignes directrices à suivre en la matière qui lui causent un certain mal-être, inconfort.

J'ai pu observer que cette question de la pratique d'une éducation non genrée apparaît préférentiellement chez des personnes appartenant à des milieux sociaux dotés d'un certain volume de capital culturel (Bourdieu, 1979 ; Rigaux, 2021).

L'Office de la Naissance et de l'Enfance ne semble donner aucune directive ou recommandation en matière d'éducation non genrée. En tout cas, à ce jour, rien

ne figure sur le site Internet de cette administration. Dans le monde francophone, aucune référence scientifique ne semble avoir traité cette question en profondeur. Il semble donc que cette idée d'éducation non genrée se diffuse via d'autres canaux, sans doute les réseaux sociaux et les mouvements militants.

A nouveau, il se dessine ici la question de la norme et de la déviance potentielle en raison des réactions sociales qui pourraient se faire jour. La déviance est toujours relative à la réaction sociale, mais aussi aux différents groupes auxquels on appartient. Ainsi, Howard Becker (2020, 32) note : « Une société comporte plusieurs groupes, chacun avec son propre système de normes, et les individus appartiennent simultanément à plusieurs groupes. Une personne peut transgresser les normes d'un groupe par une action qui est conforme à celles d'un autre groupe ».

En guise de conclusion, je reviens sur mon objectif, qui devait vous conduire à vous faire douter et à penser les normes qui vous guident. Vous le savez, les normes, qu'elles soient formelles, écrites dans des textes, ou informelles, relevant de la coutume ou de la tradition, varient dans le temps et dans l'espace.

Vous l'aurez constaté dans le cadre de cette conférence, elles varient aussi dans leur application selon les personnes et les attributs qu'on leur associe : un père serait ainsi a priori moins compétent qu'une mère pour s'occuper d'un enfant, particulièrement si celui-ci est en bas âge ; les parents associés aux milieux populaires devraient faire l'objet d'un rappel plus brusque et énergique de la norme ; les parents d'un milieu plus aisé devraient se voir délivrer des messages sérieux sur un ton empreint de légèreté pour ne pas les brusquer.

Je conclus définitivement ma conférence sur ces quelques mots de Howard Becker (2020, 25), qui peuvent constituer un support à la réflexion :

« Tous les groupes sociaux instituent des normes et s'efforcent de les faire appliquer, au moins à certains moments et dans certaines circonstances. Les normes sociales définissent des situations et les modes de comportement appropriés à celles-ci : certaines actions sont prescrites (ce qui est 'bien'), d'autres sont interdites (ce qui est 'mal'). Quand un individu est supposé avoir transgressé une norme en vigueur, il peut se faire qu'il soit perçu comme un type particulier d'individu, auquel on ne peut faire confiance pour vivre selon les normes sur lesquelles le groupe s'accorde. Cet individu est considéré comme *étranger* au groupe [*outsider*].

Mais l'individu qui est ainsi étiqueté comme étranger au groupe peut voir les choses autrement. Il se peut qu'il n'accepte pas la norme selon laquelle on le juge ou qu'il dénie à ceux qui le jugent la compétence ou la légitimité pour le faire. Il en découle un deuxième sens du terme [*outsider*] : le transgresseur peut estimer que ses juges sont *étrangers* à son univers. »

C'est sur ces derniers éléments que je clôture ma conférence et que je laisse la place pour un temps de questions soit maintenant, soit plus tard, lors du lunch par exemple.

J'invite par ailleurs chacune et chacun à découvrir les recherches ONE Academy via le site Internet de l'ONE et l'outil réflexif que le consortium Haute Ecole Léonard de Vinci, HELMo et ULiège a créé sur la thématique du genre en contexte interculturel.

Bibliographie

- Becker, H. S. (2020). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Métailié.
- Bourdieu, P. (1979). Les trois états du capital culturel. In *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, 3-6.
https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1979_num_30_1_2654
- Collin, J., Dargère, C., & Dubuis, A. (2024). Stigmates et (ré)actions sociales. In *Les Politiques Sociales*, 3&4.
<https://shs.cairn.info/revue-les-politiques-sociales-2024-2-page-4?lang=fr>
- Darmon, M. (2016). *La socialisation*. Armand Colin.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*. Les éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1974). *Les rites d'interaction*. Les éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Les éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1988). Les ressources sûres. In Y. Winkin (éd.), *Erving Goffman. Les moments et leurs hommes*. Seuil/Minuit, 104-113.
- Goffman, E. (2002). *L'arrangement des sexes*. La Dispute.
- Goffman, E. (2013). *Encounters. Two Studies in the Sociology of Interaction*. Martino Publishing.
- Honneth, A. (2013). *La lutte pour la reconnaissance*. Gallimard.
- Jacobsen, M. H. (2010). Recognition as Ritualised Reciprocity. The Interaction Order as a Realm of Recognition. In M. H. Jacobsen (ed.), *The Contemporary Goffman*. Routledge, 199-231.
- Le Goff, A. (2012). Identité, reconnaissance et ordre de l'interaction chez E. Goffman. In D. Cefaï et L. Perreau (dir.), *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*. CURAPPESS/CEMS-IMM, 369-388.
- Rigaux, N. (2021). *Introduction à la sociologie par 6 grands auteurs*. De Boeck.

Voir aussi :

- Lien vers la synthèse de la recherche « La petite enfance au défi du genre en contexte interculturel » : <https://www.one.be/professionnel/recherches/one-academy/axes-de-recherche/axe-de-recherche-sur-le-genre/> (le rapport final et l'outil réflexif – contenant 21 livrets thématiques détaillant des situations vécues ou observées dans des structures relevant du secteur de la petite enfance – seront disponibles prochainement).
- Les deux numéros thématiques suivants de la revue belge *L'Observatoire* : « Monoparentalité. Une situation qui réclame attention » (n°107 – 2021) et « Devenir parent. Quand tout n'est pas rose » (n°116 – 2023) | www.revueobservatoire.be